



**COMUE**  
Languedoc  
Roussillon  
Universités



**OCCITANIE**

on:sep

► SITE DE MONTPELLIER

Académie de Montpellier

# Du lycée à l'université

Infos et bons conseils

EDITION 2018



---

# DU LYCÉE À L'UNIVERSITÉ

## TOUS LES MODES DE FORMATION

### SONT À L'UNIVERSITÉ !

---

**Avec les 4 universités de l'académie de Montpellier, on peut devenir ingénieur, linguiste, médecin, enseignant, sociologue, interprète, parfumeur, juriste, professionnel de la gestion et de l'organisation des activités physiques et sportives, professeur de langue des signes française...**

**La formation initiale** : le premier jalon des études longues à l'université, c'est la licence générale. Organisée en mentions et parcours, associant plusieurs disciplines, elle permet d'envisager une orientation progressive à différentes étapes du cursus. D'une durée de 3 ans (**L1, L2, L3**), elle est structurée en 6 semestres. Il existe aussi au sein des universités des instituts (administration des entreprises, franco-catalan), des laboratoires et des observatoires (sciences de l'univers, environnement...).

**Bon à savoir !** Les titulaires d'un bac général sont ceux qui ont le plus d'atouts pour réussir en licence, assez théorique dans ses enseignements. Choisir une mention cohérente avec sa série et ses résultats au lycée permet d'éviter certaines déconvenues. Faire preuve d'autonomie, pour gérer une plus grande liberté dans son travail, est également nécessaire.

**L'apprentissage** est une autre voie d'accès à un diplôme de l'enseignement supérieur. Il permet de préparer certains **DUT** (diplôme universitaire de technologie), licences générales, licences professionnelles, masters, diplômes d'ingénieur dans différents secteurs d'activités, tout en étant salarié. Se renseigner auprès de chaque université. Lire le guide « l'apprentissage en Occitanie/ Pyrénées-Méditerranée » sur [www.onisep.fr/montpellier](http://www.onisep.fr/montpellier) et se renseigner auprès de la Région : [www.laregion.fr](http://www.laregion.fr)

**Étudiant entrepreneur** : le nouveau statut national d'étudiant-entrepreneur permet aux étudiantes et étudiants et aux jeunes diplômés/ées d'élaborer un projet entrepreneurial dans un PÉPITE (Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat). Le diplôme Étudiant-entrepreneur (D2E) accompagne le statut d'étudiant-entrepreneur [www.pepите-lr.fr/accueil/statut-etudiant-entrepreneur](http://www.pepите-lr.fr/accueil/statut-etudiant-entrepreneur)

**L'enseignement à distance** permet aux étudiants qui ne peuvent être présents aux cours de préparer certains diplômes à l'université. Voir le site de la fédération interuniversitaire de l'enseignement à distance [www.fied.fr/fr](http://www.fied.fr/fr)

**Retrouvez les 4 universités de l'académie et toutes leurs composantes :**  
[www.languedoc-roussillon-universites.fr/formation/offre-de-formation-lr](http://www.languedoc-roussillon-universites.fr/formation/offre-de-formation-lr)

## S'informer

.....

Le portail **Cales-LR** est un outil de recherche pour vous permettre de bien choisir vos études supérieures. Il réunit l'ensemble des disciplines des universités : [www.formations-lr.fr](http://www.formations-lr.fr)

**L'Onisep Occitanie** vous informe tout au long de votre scolarité sur les métiers et les formations : [www.onisep.fr/montpellier](http://www.onisep.fr/montpellier) et pendant vos années lycée : [www.orientation-lyceens.fr](http://www.orientation-lyceens.fr)

Dans le cadre du Plan Étudiants, l'Onisep vous accompagne en 5 étapes pour vous aider à construire votre parcours après le bac avec le site [www.terminales2017-2018.fr](http://www.terminales2017-2018.fr) : J'explore les possibles ; Je découvre les formations de l'enseignement supérieur ; J'approfondis certaines filières pour éclairer mes choix ; Je souhaite en parler ; Je précise ce que je vais demander.

Les centres d'information et d'orientation (**CIO**), les services communs universitaires d'information et d'orientation - insertion professionnelle (**SCUIO-IP**) et les bureaux d'aide à l'insertion professionnelle (**BAIP**) vous accueillent, vous informent et vous orientent gratuitement les étudiants dès votre entrée à l'université et tout au long de votre cursus universitaire.

Le service d'accueil des étudiants en situation de handicap (**SAEH**) vous permet de signaler votre handicap ; de demander des aménagements de scolarité et/ou d'examens ; de trouver des ressources sur le handicap ; d'être aidé dans la recherche d'un stage ou d'un job. N'hésitez pas à les contacter, et même dès le lycée !

## Candidater à une formation

Parcoursup, la nouvelle plate-forme d'inscription, ouvrira lundi 15 janvier 2018. Vos vœux seront à saisir du lundi 22 janvier au mardi 13 mars 2018.

[www.etudiant.gouv.fr](http://www.etudiant.gouv.fr)

## Se loger

En fonction de vos souhaits, pensez aux **bourses et logements en résidence/cité universitaire**, gérés par le **Crous de Montpellier**. Il possède aussi des chambres pour les étudiants en situation de handicap. Attention aux dates ! À noter, la nouvelle version de Visale qui offre aux étudiants une caution locative gratuite sans distinction de statut de l'étudiant ni de statut du logement. Offres de logement avec le Crous [www.lokaviz.fr](http://www.lokaviz.fr) ; avec le Crij [www.logement.informationjeunesse.fr](http://www.logement.informationjeunesse.fr)

## Sécurité sociale

Dès la rentrée 2018, les nouveaux étudiants seront rattachés au régime général de la Sécurité sociale. La cotisation de sécurité sociale étudiante sera donc supprimée et remplacée par une contribution unique « vie étudiante » comprenant les activités sportives et culturelles dans les universités. Elle sera acquittée auprès des Crous.

## Un bon rythme de travail pour bien étudier et réussir !



Comptez 20 à 30 heures en moyenne en cours par semaine et beaucoup de travail personnel (prévoyez au moins 20 heures par semaine). Les cours magistraux en amphi alternent avec des travaux pratiques (TP) et/ou dirigés (TD). Pour réussir, il faut être autonome et organisé. <http://www.etudiant.gouv.fr>

**Lire UNIVERSITÉ, BIEN CHOISIR SA LICENCE**, un guide de la collection Dossiers Onisep. Au CDI, BDI, CIO, SCUIO-IP, et :

<http://librairie.onisep.fr/Collections/Grand-publicDossiers/Universite-bien-choisir-sa-licence>

# Votre vie sur le campus

---

## Être aidé

Le Crous propose de multiples services (restauration, culture, emploi, accueil des étudiants internationaux ou action sociale). Nouveau cette année, un paiement à date fixe des bourses sur critères sociaux sera mis en place le 5 de chaque mois dès octobre 2018 par les Crous et pour tous les étudiantes, étudiants boursiers/ères.  
*[www.crous-montpellier.fr](http://www.crous-montpellier.fr) - [www.messervices.etudiant.gouv.fr](http://www.messervices.etudiant.gouv.fr)*

En 1<sup>re</sup> année de licence (**L1**), un accompagnement renforcé est assuré par les enseignants et les services d'information et d'orientation : semaine d'accueil, enseignant référent (interlocuteur privilégié de l'étudiant), tutorat (par des étudiants de **L3** ou de master pour des apports méthodologiques), soutien aux étudiants en difficulté avec parfois des semestres dits « rebonds » et des possibilités de réorientation, cursus à la carte pour construire son projet d'études et progresser à son rythme.

## Un job étudiant

Certains d'entre vous vont travailler pendant leurs études. Attention cependant à ne pas sous-estimer la charge de travail à la fac ! Retrouvez les petites annonces emploi sur le site du **CRIJ** *[www.crij-montpellier.com](http://www.crij-montpellier.com)*, du **CROUS** *[www.jobaviz.fr](http://www.jobaviz.fr)* et sur les panneaux d'affichage des universités. Différents services de l'université recrutent aussi des étudiants vacataires tout au long de l'année.

Mieux vaut ne pas dépasser 15 heures par semaine, et privilégier les emplois en soirée et le week-end pour ne pas manquer de cours.

## Étudier à l'étranger

Avec un bureau des relations internationales dans chaque établissement, l'université développe une vraie politique d'échanges en Europe et dans le monde.

Pour étudier à l'étranger avec l'une des 4 universités de l'académie :

*<https://languedoc-roussillon-universites.fr/international/etudier-a-l-etranger>*

À noter : la Région propose des bourses, notamment pour la mobilité :

*[www.laregion.fr](http://www.laregion.fr)*

## De nombreux services à l'université

Dans chaque université, il existe un bureau des étudiants (**BDE**), et/ou une maison des étudiants (**MDE**), un Vice-Président Étudiant (**VPE**) et une direction de la vie de campus (**DVC**). Ils vous informent sur la vie de votre campus, notamment sur les **nombreuses associations** qui existent dans les universités.

**Aides aux projets étudiants** : fonds de soutien et de développement aux initiatives étudiantes (**FSDIE**) et les aides du Crous.

**La médecine préventive universitaire** : ce lieu d'écoute, d'information, de prévention, d'éducation à la santé et de gestion de l'urgence est ouvert à tous les étudiants. Ce n'est pas un centre de consultations médicales avec prescription.

**Les journées d'intégration**, pour les étudiants s'inscrivant en première année, favorisent les échanges avec les autres étudiants et les enseignants. Elles permettent aussi de comprendre le fonctionnement de l'université.

Le service universitaire des activités physiques et sportives (**SUAPS**) propose des enseignements hebdomadaires dans de multiples activités physiques, sportives et d'expression.

Les bibliothèques universitaires (**BU**) permettent de travailler au calme et disposent de documents relatifs à toutes les disciplines enseignées à l'université et bien plus encore.

Les restaurants universitaires (**RU**) proposent un repas complet pour 3,25 €.

Mais aussi : accès à des cours en ligne, environnement numérique de travail personnalisé (**ENT**), accès **internet gratuit**, services culturels, fabs-labs et innovations pédagogiques, stages encadrés dès la licence, ouverture à l'international...

Vos universités sont sur les réseaux sociaux. Suivez-les sur **Facebook et Twitter** !

## Calendrier

**15 JANVIER** Ouverture de Parcoursup, plate-forme d'admission dans le supérieur

**22 JANVIER - 13 MARS** Formulation des vœux (jusqu'à 10).

**14 - 31 MARS** Le conseil de classe du 2<sup>e</sup> trimestre examine les vœux des lycéens. Chaque vœu fait l'objet d'une fiche Avenir, comprenant les appréciations des professeurs et l'avis du chef d'établissement.

**À PARTIR DE FIN MAI** Les lycéens commencent à recevoir les réponses à leurs vœux.



Réalisation graphique : ComUE Languedoc-Roussillon Universités

Rédaction : Sophie Salvadori, Onisep Occitanie et Yann Huot, Languedoc-Roussillon Universités (ComUE LR-Universités)

Impression : Hérault juridique et économique Impression 2 Quai du Verdanson, 34090 MONTPELLIER

ComUE Languedoc-Roussillon Universités - 8 rue de l'école Normale CS 78290- 34197 MONTPELLIER cedex 5

Onisep Occitanie site de Montpellier - 31 rue de l'Université - CS 39004 - 34064 Montpellier cedex 2 - Tél. 04 67 60 55 85